

FLASH SPECIAL

Les samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017 : Deux épreuves cyclistes en Oisans :

BREVET ALPIN de CYCLOTOURISME (B.A.C. et SUPER B.A.C.) les 22 et 23 Juillet 2017
BREVET de RANDONNEUR des ALPES (B.R.A. et SUPER B.R.A.) le 23 juillet 2017

Les épreuves du B.A.C et du B.R.A. ont lieu tous les 2 ans en inversant à chaque fois le sens des itinéraires :

Itinéraire de l'épreuve du B.A.C:

Itinéraire en **2 jours** de course après une nuit passée dans des hébergements en Savoie.

1^{ère} étape : Samedi 22 juillet 2017.
Départ donné entre 7h et 10h.

Départ de VIZILLE (château) par la RD 101, pour rejoindre la RD 1091 en direction de Bourg d'Oisans jusqu'à Rochetaillée (carrefour RD 1091 / RD 526, commune de Bourg d'Oisans).

Puis l'itinéraire emprunte la RD 526 via le barrage de GRAND'MAISON, en direction du col du Glandon (Savoie) et de St-Michel-de-Maurienne.

Ensuite, l'itinéraire emprunte différentes routes départementales en Savoie via le col de la Croix de Fer, St Sortlin d'Arves, Albiez-le-Jeune, St-Julien-Montdenis, St-Michel-de-Maurienne.

La variante SUPER B.A.C le **samedi 22 juillet** se fera en continuant la RD 1091 jusqu'après le barrage du Chambon, puis en quittant la RD 1091 au carrefour RD 1091 / RD 25. Puis emprunt des RD 25 et RD 25A, la voie intercommunale de Clavans-en-Haut-Oisans à l'Alpe d'Huez par le col de Sarenne, les RD 211F et RD 211 jusqu'à Bourg d'Oisans via La Garde. Puis emprunt de la RD 1091 jusqu'à Rochetaillée (Bourg d'Oisans), et reprise de la RD 526 en direction de la Savoie.

Hébergements en Savoie.

2^{ème} étape : Dimanche 23 juillet à St-Michel-de-Maurienne.

Depuis St-Michel-de-Maurienne, l'itinéraire emprunte le col du Télégraphe, Valloire, le col du Galibier (passage Savoie vers Hautes-Alpes) et le col du Lautaret. Puis RD 1091 jusqu'à la RD 101 à Vizille, qui rejoint le château de VIZILLE.

Arrivée de la 2^{ème} étape au parc du château de VIZILLE entre 12h00 et 17h00.

L'itinéraire de l'épreuve du B.R.A. est le même que celui du B.A.C., en 1 seul jour le dimanche 23 juillet :

Départ donné de 3h00 à 5h30 depuis VIZILLE (château) le dimanche 23 juillet.

Arrivée prévue entre 17h00 et 22h00 au parc du château de VIZILLE.

La variante SUPER B.R.A. **ce dimanche 23 juillet** se fera en continuant la RD 1091 jusqu'après le barrage du Chambon, puis en quittant la RD 1091 au carrefour RD 1091 / RD 25. Puis emprunt des RD 25 et RD 25A, la voie intercommunale de Clavans-en-Haut-Oisans à l'Alpe d'Huez par le col de Sarenne, les RD 211F et RD 211 jusqu'à Bourg d'Oisans via La Garde. Puis emprunt de la RD 1091 jusqu'à Rochetaillée (Bourg d'Oisans), et reprise de la RD 526 en direction de la Savoie.

Ces épreuves cyclosporives, où sont attendus de très nombreux participants, ne bénéficieront pas de l'usage privatif de la chaussée ni de priorité de passage pour les participants. Sur tous les itinéraires de ces manifestations sportives, les cyclistes devront respecter le code la route.

Compte-tenu du très grand nombre de participants pour l'ensemble de ces épreuves, la plus grande prudence est recommandée à tous les automobilistes et autres usagers de la route, sur tout l'itinéraire de l'épreuve.